

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 16 décembre 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

—————
Prières
 —————

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LES PERSONNES ÂGÉES

L'OBLIGATION POUR LE GOUVERNEMENT DE PRÊTER UNE
OREILLE ATTENTIVE AUX REVENDICATIONS

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, j'aimerais vous dire que j'appuie la position exprimée par la coalition de la Fédération de l'âge d'or du Québec, le Forum des personnes âgées de Montréal, le Golden Age et l'Association québécoise pour la défense des retraités qui veulent un régime fiscal réellement progressif qui fera en sorte que les sociétés et les mieux nantis paieront leur juste part; qui veulent que l'on maintienne la déduction pour le revenu de placement en vertu de laquelle la première tranche de 1 000 \$ d'un tel revenu est non imposable; et qui veulent que la pleine indexation du régime fiscal des particuliers fasse en sorte que les crédits d'impôt et les déductions augmenteront avec les hausses du coût de la vie.

Je pense, monsieur le Président, que le ministre des Finances (M. Wilson) se doit de prêter une oreille attentive aux revendications qui sont faites par ces différents mouvements et par toutes les personnes du troisième âge qui viennent nous voir régulièrement dans nos bureaux de circonscriptions pour souligner leur indignation face aux pressions qui s'exercent et qui veulent que le ministre des Finances n'accorde pas une attention spéciale à ces demandes.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES FINANCES

L'EXTENSION DES AVANTAGES FISCAUX CONCERNANT LES
VOYAGES DANS LE NORD

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, le communiqué que le ministre des Finances (M. Wilson) a publié le 10 décembre est une bonne nouvelle pour les habitants du Nord qui redoutaient une application étroite de la réglementation fiscale aux avantages concernant les voyages dans le Nord.

Aux termes des nouvelles dispositions, les avantages fiscaux pourront s'appliquer pour les voyages à toute destination, y compris dans le Nord, ce qui permettra aux gens de cette région de passer leurs vacances dans le Nord s'ils le veulent.

La déduction maximum reste liée, bien entendu, au coût des déplacements vers une destination désignée dans le sud. Les Canadiens du Nord tiennent à remercier le ministre d'avoir prêté attention à leurs problèmes et d'avoir trouvé des solutions pratiques.

* * *

LE MULTICULTURALISME

ON DEMANDE UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR
LUTTER CONTRE LE RACISME

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, une politique efficace de multiculturalisme ne se conçoit pas sans un programme efficace pour améliorer les relations entre les groupes raciaux. Le gouvernement conservateur affiche des faiblesses tragiques dans ce domaine.

La direction des relations interraciales ne comprend plus qu'un directeur intérimaire et un agent de programme. Le titre de direction paraît presque dérisoire, avec un personnel aussi restreint qui est forcément incapable de mettre en oeuvre les programmes dont notre pays a besoin.

Est-ce pour cette raison qu'on n'a pas encore annoncé le programme promis en mars dernier par le ministre de l'Immigration (M. Bouchard) pour combattre la peur, le fanatisme et le racisme dans la population canadienne? Le ministre a promis une grande campagne fédérale de sensibilisation du public pour l'automne. Qu'est-elle devenue?

Le ministre a dit vrai lorsqu'il a déclaré: «On ne peut surmonter le racisme, la discrimination et les préjugés qu'en s'attaquant à l'ignorance et à la stupidité qui en sont la source». Après une aussi belle déclaration, quand le gouvernement passera-t-il aux actes?

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

AIR CANADA—LE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, les nouvelles de ce matin annonçant que la société Air Canada et ses 8500 employés au sol étaient parvenus à un accord est un cadeau de Noël dont tous les Canadiens sont heureux.